



L'accent
Catalan

Mon Département

JANVIER 2021 // N°15

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Avec vous, pour une année de solidarité

2021



P. 3 L'Assemblée départementale a voté le budget 2021
Un budget protecteur et ambitieux



P. 4

Logement
Une aide exceptionnelle
pour les loyers



P. 5

Soutenons les professionnels de la
montagne, soutenons l'emploi local !



P. 6

Sport
Nos champions à l'honneur

« Nous avons tous les atouts pour surmonter la crise ! »



Comme l'ensemble du pays, notre département traverse toujours une crise particulièrement complexe...

Oui, cette crise est vraiment difficile à vivre pour la plupart de nos concitoyen-nes. Les conséquences économiques, sociales, pour ne pas dire humaines, sont inquiétantes. Et il est vrai que nos montagnes catalanes connaissent un début de saison hivernale très compromis après avoir vécu un été plutôt attractif et positif en matière de tourisme et de loisirs. La décision du gouvernement de fermer les remontées mécaniques a été très mal vécue par tous les acteurs de la montagne et toutes celles et ceux qui les soutiennent comme nous, élu-es du Département. Après la tempête Gloria, la fermeture de la RN116, les conséquences de la crise font souffrir nos territoires. Le gouvernement a promis des aides pour soutenir les acteurs de la montagne... une fois de plus, au-delà des paroles, j'attends les faits. Compte tenu de la gravité de la situation générale, nous, les élu-es du Département, avons présenté une

motion lors de notre dernière session, le 14 décembre, afin d'apporter tout notre soutien aux responsables et professionnels des nombreux secteurs impactés. Car c'est tout le département qui traverse la crise. Tous les territoires et dans beaucoup de secteurs.

Concrètement, comment le Département peut-il agir ?

Lundi 30 novembre, à l'occasion d'un entretien de travail, j'ai immédiatement évoqué la question directement avec M. Jean Castex. J'ai appelé l'attention du Premier ministre sur la situation critique de nos stations de montagne. J'étais déjà en contact régulier avec les acteurs de nos montagnes. Je lui ai fait part de notre très vive inquiétude pour ce secteur fragilisé. J'ai évoqué mon souhait d'une réflexion rapide sur l'harmonisation européenne. J'ai bien constaté que la décision du gouvernement était irréfutable. Rapidement, début décembre, au Département, nous avons lancé une campagne de communication, avec l'Agence de développement touristique et les Neiges catalanes, pour inviter chacune et chacun à passer du temps dans nos montagnes catalanes en cette fin d'année. Notre campagne relaie le site web des Neiges catalanes qui recense toutes les activités disponibles. Aller à la montagne, c'est prendre un grand bol d'air, c'est aussi soutenir concrètement l'emploi de tout un secteur. Depuis plus de deux ans, le Département travaille avec l'ensemble des acteurs de la montagne, dans une logique de

coconstruction, pour élaborer une stratégie globale de l'ensemble des stations et mieux faire face aux évolutions économiques, climatiques et sociales des loisirs de montagne. Notre stratégie départementale s'inscrit pleinement dans le Plan montagne Région.

Face à cette crise, quelles sont les marges de manœuvre du Département ?

Il faut rappeler que nous accompagnons, depuis le début de la crise, tous les habitants et tous les acteurs qui subissent la situation (fourniture de masques, de protections, mise en place de centres Covid...). L'humain reste toujours au cœur de notre action, et nous le prouvons dans nos décisions. Nous avons débloqué 1,3 M€ pour soutenir le monde associatif et les emplois qui en découlent. Nous consacrons aussi une aide exceptionnelle de 400 000 € pour celles et ceux qui ont des problèmes pour payer leur loyer, en plus des aides alimentaires d'urgence. N'oublions pas non plus notre contribution au Fonds L'Occal, avec la Région, la Banque des territoires et des intercommunalités, pour les commerces de proximité, l'artisanat et les structures touristiques. Notre politique de solidarités, tant humaines que territoriales, prend plus que jamais tout son sens. Je rappelle aussi que notre Plan d'investissement de 500 M€ débloqué dès 2019 est une réponse directe et utile à l'ensemble du territoire. C'est le moment d'investir. Il est fondamental de créer, de développer et de soutenir l'emploi local.

Dans ce contexte, comment envisagez-vous l'année 2021 ?

À l'aune de ce que je viens d'évoquer, je m'inquiète des incidences économiques et sociales de la crise, tant au niveau national que départemental. En 2021, nos concitoyens vont continuer à avoir besoin de soutien, et c'est bien tout le sens de notre action au Département. Par nos investissements et notre politique de solidarité, nous serons aux côtés des familles, des personnes en situation de grande précarité, des acteurs associatifs et économiques. Nous savons que l'année 2021 sera difficile, mais il n'est pas question de sombrer dans la sinistrose. Nous élu-es, nous restons mobilisés avec les agents des services publics départementaux pour accompagner nos concitoyens et leur permettre de retrouver des moments et des lieux de convivialité. Nous restons convaincus que les atouts et les potentiels de notre territoire sont indéniables. Nous détenons tous les ingrédients pour surmonter la crise. Au Département, nous agissons, pour toutes et tous, sans jamais douter de l'avenir.

Au nom de l'ensemble des élu-es de l'Assemblée départementale, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2021.

Feliç Any Nou 2021 !

Hermeline Malherbe

Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

Pour des P.-O. connectées à la fibre à 100 %

Le Département poursuit son développement de l'autoroute du numérique dans les Pyrénées-Orientales avec la signature le 1^{er} décembre dernier d'un contrat de financement avec l'État pour le développement du Très haut débit à très grande vitesse dans le cadre de l'appel à projet « France Très haut débit – réseaux d'initiative publique ». L'État a ainsi accordé 4,75 M€ de plus par rapport à son engagement initial, soit une participation globale à hauteur de 30,75 M€ (100,15 M€ par le Département, 40,1 M€ par le délégataire Altitude Infrastructure, 20 M€ par la Région et 2 M€ par l'Europe). Chacun sait combien cette technologie est importante pour la vie quotidienne, l'agriculture, la télémedecine, le télétravail, l'apprentissage du numérique à l'école... Pour accompagner les habitant-es dans l'usage de cette technologie, le Département a recruté 50 « ambassadeurs du numérique ».



Cette signature de convention s'est faite en visioconférence avec le Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique, Cédric O, depuis l'Hôtel du Département, avec la Présidente Hermeline Malherbe, en présence d'Étienne Stoskopf, Préfet des P.-O., Jean Roque, Conseiller départemental en charge du Très haut débit, Gilles Le Héricy, Directeur territorial de la Banque des Territoires et Lionel Anselmo (égalemeent en visioconférence), Vice-président d'Altitude Infrastructure, le délégataire choisi par le Département pour le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire.

Des Vœux 2021 en version numérique

En raison de la situation sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux à la population ne pourra se tenir comme les années précédentes au Palais des rois de Majorque. Hermeline Malherbe, Présidente du Département, et les élu-es de l'Assemblée départementale, donnent rendez-vous aux habitant-es des Pyrénées-Orientales le 11 janvier pour une cérémonie des vœux en vidéo, accessible depuis le site internet et les réseaux sociaux du Département. Comme chaque année, les élèves de deux collèges nous feront l'honneur de partager ce moment (chants et musiques des collégien-nes de Jean Mermoz à St Laurent-de-la-Salanque et La Garrigole à Perpignan).

leDépartement66.fr



Session du 14 décembre 2020

Les élu-es ont voté

« Plus que jamais aux côtés de tous pendant la crise »

Un budget 2021 solidaire et ambitieux

L'Assemblée départementale a voté le budget primitif pour l'année 2021 qui s'élève à 733 M€, dont plus des deux tiers sont consacrés aux dépenses de solidarité humaine envers tous les habitant-es.



« Le budget primitif 2021 s'inscrit dans un contexte aux incidences économiques et sociales particulièrement prégnantes pour notre institution. Les incidences financières sont donc lourdes et douloureuses sur le budget, mais au vu de sa bonne gestion financière, le Département répond à la solidarité humaine et territoriale, tout en investissant pour la relance économique du territoire. Le Département développe une réponse budgétaire aux fragilités sociales en consacrant 76 % de ses dépenses de fonctionnement à l'action sociale départementale, répartie comme suit : 0,6 M€ pour l'Aide sociale à l'enfance, 65,2 M€ pour les personnes porteuses de handicaps, 70,3 M€ pour la prise en charge de la dépendance des personnes âgées, et 172,3 M€ pour le Revenu de solidarité active. Avec une épargne brute de 22,6 M€, notre collectivité est en capacité de contribuer à la relance économique des P.-O. par un effort conséquent d'investissement s'élevant à 144,8 M€. Nous garantissons ces investissements générateurs d'emplois pour notre territoire tout en maîtrisant notre niveau d'endettement qui se situe en deçà des Départements de même strate. »

Robert Garrabé,
Vice-président du Département en charge des Finances

Égalité femmes – hommes

L'Assemblée départementale a pris acte du rapport 2020 relatif au Plan départemental d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes.



« Le Département mène depuis longtemps une politique volontariste pour l'égalité femmes-hommes. Ce rapport montre à ce propos que le Département n'a pas à rougir de la gestion des ressources humaines en matière d'égalité femmes-hommes. Il rappelle par ailleurs l'engagement du

Département pour la lutte contre les violences faites aux femmes. Les dernières données chiffrées font état d'une augmentation de 129 % du nombre d'appels de femmes victimes au 1^{er} semestre 2020 par rapport à la même période en 2019, soit 211 appels dans les Pyrénées-Orientales. Le 1^{er} confinement a donc eu de réelles conséquences. Le Département est très engagé sur cette question de diverses manières, en finançant les associations de soutien aux victimes, en coordonnant et en animant l'Observatoire des violences faites aux femmes, en cofinanciant des postes de travailleurs sociaux dans les services de police et de gendarmerie, en organisant chaque année des actions de sensibilisation... Ce rapport rappelle par ailleurs l'engagement du Département pour l'éducation à la lutte contre les stéréotypes de genre, l'éducation à la sexualité et au droit de disposer de son corps, la lutte contre les LGBT-phobies et les discriminations. »

Ségolène Neuville,
Vice-présidente du Département en charge de l'Égalité et de l'Inclusion sociale

Logement : une aide exceptionnelle pour aider celles et ceux qui rencontrent des difficultés pour payer leur loyer en période de crise sanitaire



« Il s'agit d'aider concrètement les habitant-es à se maintenir dans leur logement, en élargissant les règles d'accès, en mettant en application des modifications dérogatoires pour une durée de trois mois, pour répondre à l'urgence sociale. Le risque des impayés de loyer est important, avec une accumulation de dettes pouvant aboutir à des expulsions locatives. Pour éviter cette situation et l'accumulation de dettes à venir, le Département met en place une aide exceptionnelle de 400 000 €, dans le cadre de sa participation financière annuelle de 2 millions d'euros, au budget global du Fonds solidarité logement, afin d'aider les personnes en difficulté. Depuis le début de la crise, de nouveaux publics dont le pouvoir d'achat a été fragilisé, affluent vers les services sociaux. Pour que notre action soit efficace sur tout le territoire, nous devons développer le travail avec les maisons sociales de proximité, les communautés de communes, les travailleurs sociaux ainsi que nos partenaires associatifs logement/hébergement et l'Adil 66. »

Toussainte Calabrèse,
Vice-présidente du Département en charge du Logement



« Le Département doit pallier les carences et amortir la crise. Pour les P.-O., qui voient pourtant chaque année grandir sa population, la perte cumulée des ressources des dotations globales s'élève en 5 ans à 109 M€. Le compte n'y est pas non plus pour les Allocations individuelles de solidarité avec un reste à charge qui pèse, en 2020, 48 % de la dépense totale. Avec la baisse des droits de mutation, c'est moins de recettes pour notre collectivité qui ne disposera plus du seul vrai levier

fiscal que représentait la taxe foncière. »

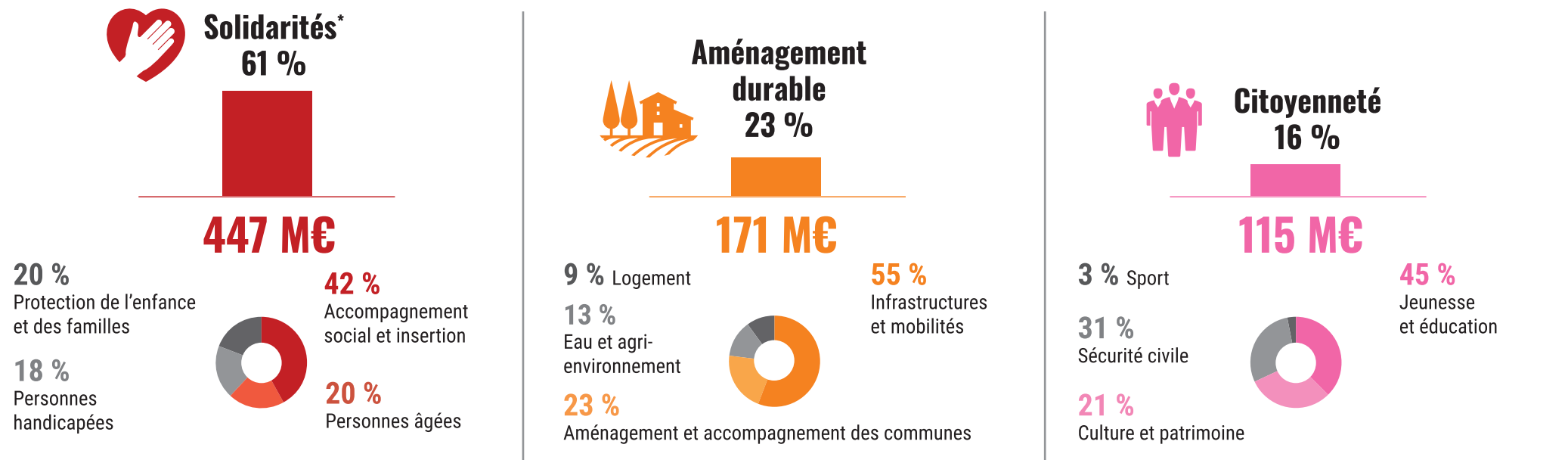
Françoise Fiter,
Vice-présidente du Département

Et aussi... > La séance plénière a débuté par un hommage aux victimes de l'accident de Millas survenu le 14 décembre 2017. Le Département a participé au dépôt d'une gerbe le 14 décembre 2020 sur les lieux du drame, en mémoire des victimes et pour témoigner du soutien du Département aux familles. > Le Département a adopté à l'unanimité une motion de soutien aux secteurs d'activité pénalisés par le confinement. Lire le détail en page 5. > Ligne à grande vitesse : le Département participe à la poursuite des études en vue de la réalisation de la ligne nouvelle Montpellier-Perpignan à hauteur de 333 333 € et insiste sur la nécessité d'un protocole d'accord commun avant la déclaration d'utilité publique. > Le Département s'engage dans la reconstruction du collège Albert Camus à Perpignan sur une implantation que la Ville de Perpignan doit confirmer et dans une nouvelle phase de concertation avec les partenaires du système éducatif pour la construction du nouveau collège au Boulou. > Une motion de soutien à la fonction publique a été adoptée en opposition aux objectifs poursuivis par la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

Un budget protecteur et ambitieux face à la crise

Doté d'un budget primitif de 733 M€, le Département mobilise tous ses moyens pour faire face à la crise et répondre aux besoins des habitant-es.

733 M€ répartis en 3 grandes missions



* En augmentation de 5,9 % par rapport à 2020, les dépenses de solidarité comprennent essentiellement les allocations individuelles de solidarité constituées de l'APA (personnes âgées), de la PCH (personnes handicapées) et du RSA (accompagnement social et insertion).

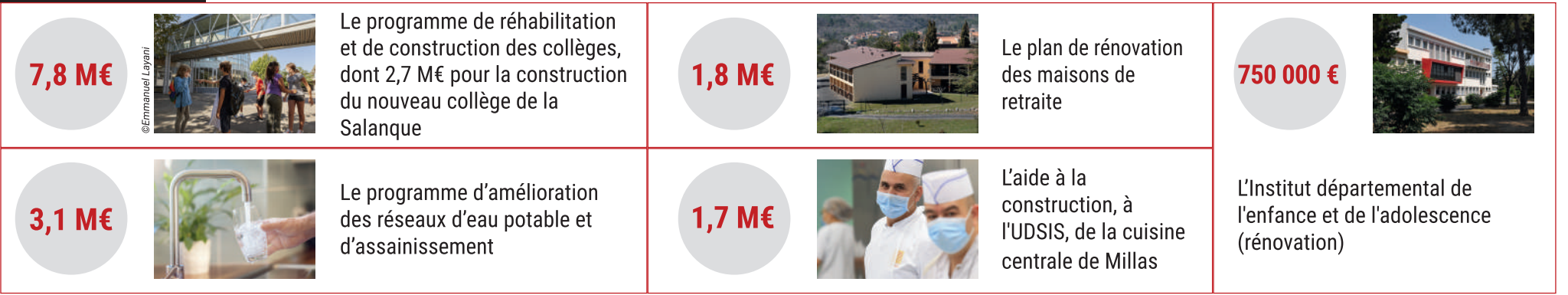
144,8 M€ d'investissements en 2021

Soit, un niveau d'investissement prévisionnel de 305 € par habitant (202 € pour la moyenne nationale)
Un effort d'investissement audacieux, fruit d'une saine gestion et d'un grand plan d'investissement de 500 M€ anticipé dès 2019.

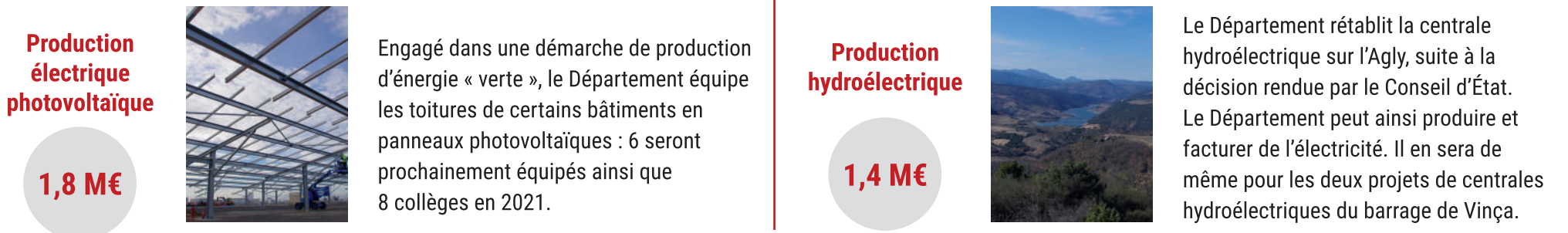
Les projets et priorités de 2021 pour vous, habitant-es, et avec les communes



Et aussi...



Un budget qui participe à la transition énergétique des Pyrénées-Orientales





Face à la crise, une aide exceptionnelle pour le paiement des loyers

Le Département vient de voter une aide d'urgence dédiée au logement, afin de soutenir les foyers les plus fragiles.

Alors que le nombre de personnes en situation de précarité continue d'augmenter, le Département mobilise tous ses services de solidarité pour leur venir en aide, en particulier dans le secteur du logement. Le confinement et la crise économique ont durement touché certaines familles, désormais en difficulté pour payer leur loyer. « Il faut éviter à tout prix la spirale du surendettement et des expulsions, martèle Toussainte Calabrèse, vice-Présidente du Département en charge du logement. C'est pourquoi le Département a décidé de consacrer 400 000 € supplémentaires à l'aide au logement, une mesure exceptionnelle pour contrer les impacts de la crise. » Les critères d'accès à ce dispositif, lié au Fonds de solidarité

COVID-19

Des difficultés à payer votre loyer ?
Le Département vous aide avec son aide exceptionnelle au logement.*
Appelez le 04 30 19 25 20

*Sous réserve de remplir les conditions d'accès.
Tél. 04 68 52 00 00
L'Accent Catalan de la République Française

logement, ont également été élargis pour trois mois (jusqu'à la mi-mars). Sous conditions de ressources et de montant du loyer, le FSL apporte une aide financière pour entrer dans un logement* et surtout pour le conserver, en faisant face par exemple aux impayés de loyers, de charges ou de factures énergétiques. « Il faut faire

connaître cette aide au maximum, assure Toussainte Calabrèse. Avec la crise, des foyers autrefois hors de la cible peuvent aujourd'hui en avoir un besoin vital ».

* Premier loyer, dépôt de garantie, frais d'agence, assurance habitation, ouverture du compteur d'eau...

Pratique

APPELEZ LE 04 30 19 25 20

Accueil au 25, rue Petite la Monnaie, à Perpignan (et dans les Maisons sociales de proximité).

Concours #Envoie ton projet Votez en ligne jusqu'au 15 janvier !

Plus que quelques jours pour voter ! À la suite du concours #Envoie ton projet, rendez-vous sur [ImaginelesPO.fr](https://www.imaginelesPO.fr) jusqu'au 15 janvier, pour choisir vos projets préférés parmi tous ceux proposés par les jeunes des P.-O. Le Département financera les plus plébiscités et les accompagnera dans leur réalisation. Voici les 24 projets proposés :

#Choisissez vos PROJETS

Votez pour les projets proposés par les jeunes pour l'avenir des P.-O. lors d' #Envoie ton PROJET

Du 15 décembre au 15 janvier, rendez-vous sur [ImaginelesPO.fr](https://www.imaginelesPO.fr) pour voter pour vos projets préférés !

L'Accent Catalan de la République Française

- À la découverte des professions et du centre-ville de Prades
- Bornes de réparation vélo en libre-service
- Cerbère Accès pour personnes à mobilité réduite
- Escape Game Adaptation au changement climatique
- Espace intergénérationnel à Fourques
- Deviens secouriste et sauveteur aquatique
- Dynamiser le campus de l'UPVD à travers la biodiversité
- Festival Caiac
- Trobada : Festival itinérant sur les arts du spectacle, culinaire et numérique en milieu rural
- La Nature pour tous !
- Murs végétaux à Maury
- Music Academy à Corneilla-la-Rivière
- Piliers végétaux dans les P.-O.
- Promotion du rugby féminin en Pays catalan
- Pump track à Passa
- Pump track à Font-Romeu
- Pump track Hip'Parc à Saint-Hippolyte
- Rayonnement de la danse urbaine sur le territoire
- Réduire notre lumineuse dans les P.-O.
- Skate park à Vernet-les-Bains
- Sketches against racism
- Spectacle de danse hip-hop pour enfants
- Vélos chargeurs de batterie à Céret
- Web radio à Sorède

Pratique

Le détail des projets sur www.imaginelesPO.fr et la vidéo de présentation sur <https://vimeo.com/ledepartement66>

Du bois flotté pour les habitant-es

La tempête Gloria a laissé des traces et a déposé beaucoup de bois et de déchets dans la retenue du barrage de Vinça. Le Département a donc confié à l'Office national des forêts en octobre 2020 un vaste chantier de nettoyage de la cuvette du barrage. Ce chantier a permis de traiter au total 320 tonnes de bois et 1300 kg de déchets évacués vers des filières adaptées. Une partie du bois (150 tonnes) a été revalorisée en plaquettes de chauffage à Arles-sur-Tech, et 138 tonnes de bois ont été débitées et mises gracieusement à la disposition du public sur le parking du barrage (les petits bois restants, non valorisables, ont été broyés sur place). Les habitant-es, surtout ceux de Rodès et Vinça, ont ainsi pu bénéficier de bois de chauffage, bien essentiel en cette période !



Véloroute Bages-St-Cyprien : pose d'une passerelle sur l'Aguille-de-la-Mar

L'aménagement des véloroutes avance à belle vitesse sur le territoire ! Celle de 15 km située entre Bages et St-Cyprien a été enrichie par la pose d'une passerelle permettant de franchir l'Aguille-de-la-Mar. Étape d'autant plus importante qu'elle vient marquer la fin d'une première section (St-Cyprien-Alénia) du projet global de véloroute qui permettra, à terme, de relier l'étang de Canet-Saint-Nazaire à celui de Villeneuve-de-la-Raho, en lien avec l'itinéraire cyclable européen EuroVélo8. Le Département assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux estimés à 4,5 millions d'euros (financement du Département à hauteur de 70 %). Un chantier important pour l'écomobilité et l'économie locale !



La passerelle, de 5 tonnes et de 26 mètres de long, a été posée le 3 décembre 2020 en présence d'Hermeline Malherbe, Présidente du Département et d'élus locaux.



Avec « Mangeons local 66 », encore plus de local dans les cantines !

La nouvelle association créée par la Chambre d'agriculture, le Département et leurs partenaires, porte un projet ambitieux pour une alimentation locale et de qualité. Avec des retombées positives pour tout le territoire.

« **N**otre objectif : 50 % de produits locaux et au moins 20 % de bio dans toute la restauration collective publique, annonce Robert Olive, Conseiller départemental en charge de l'Agriculture. *C'était un des engagements de la concertation citoyenne Imagine les P.-O.* » La première étape a été franchie en novembre avec la création de l'association « Mangeons local 66 »*, qui regroupe autour de ce projet le Département, la Chambre d'Agriculture, la Communauté urbaine Perpignan Méditerranée, le CIVAM Bio et l'Association des Maires. La prochaine étape est déjà lancée : mettre en place une plate-



À travers le développement des circuits de proximité dans la restauration collective, le Département et ses partenaires encouragent aussi une production agricole locale diversifiée et de qualité.

forme d'approvisionnement en produits locaux dédiée à la restauration collective (établissements scolaires, hôpitaux, EHPAD...) courant 2021. Cet outil permettra l'achat et la vente des produits, facilitera la logistique et le transport, et pourrait accueillir une légumerie. « *Nous travaillons en partenariat avec tous les acteurs de la filière, producteurs, acheteurs et institutionnels, précise la Chambre d'agriculture, pour faire correspondre au mieux l'offre locale et les besoins des structures.* »

Avec l'ambition, bien entendu, d'encourager l'économie départementale et une alimentation saine et de qualité. « *Cette démarche rejoint celle menée par le Département, rappelle Robert Olive. Avec l'UDSIS dans les établissements scolaires, puis avec la promotion des circuits courts et des stands de vente directe, comme ceux que nous allons installer sur les nouvelles aires multimodales.* »

* Présidée par Fabienne Bonet, présidente de la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales.

Faire vivre la laïcité avec les jeunes !

Pour la commémoration de la loi du 9 décembre 1905, le Département et le GESA (Groupement d'études sociétales et actions) ont planté l'arbre de la laïcité avec les élèves du collège Jean Macé à Perpignan et ceux des élèves de Caudiès et d'Ortaffa.

Ce sont des oliviers et un platane mûrier qui ont été choisis pour commémorer la Loi du 9 décembre 1905 dite « Loi sur la séparation des Églises et de l'État » qui pose les bases de la laïcité. Le 9 décembre dernier, au collège Jean Macé à Perpignan, Hermeline Malherbe, Présidente du Département, Marie-Pierre Sadourny, Présidente du GESA et Frédéric Fulgence, Directeur académique des services de l'Éducation nationale, ont planté un arbre de la laïcité en présence de Madame la prin-

cipale et des collégien·nes engagé·es dans la vie du collège. L'occasion pour la Présidente du Département et Marie-Pierre Sadourny de rappeler que « *plus que jamais, nous devons rappeler ce principe fondamental qu'est la laïcité et être fiers des valeurs qui l'entourent : liberté de conscience, respect des autres, dialogue. C'est aussi l'occasion de remercier les professeurs et tous les acteurs de l'Éducation qui permettent de faire comprendre et vivre ce principe. Éveiller l'esprit critique des jeunes, la citoyenneté, sont pour le Département*

une priorité au côté de l'Éducation nationale ». Le 11 décembre, c'est à l'école primaire Jean-Joseph Morer à Caudiès-de-Fenouillèdes ainsi qu'à l'école primaire d'Ortaffa que des arbres de la laïcité ont été plantés en présence des enfants. Durant cette cérémonie à Ortaffa, étaient présents, des élèves, des parents, les Délégués départementaux de l'Éducation nationale, le Directeur académique des services de l'Éducation nationale, son adjoint, les Elu·es, le Maire, des Adjoints et le Département.



L'arbre de la laïcité a été planté le 9 décembre 2020 au collège Jean Macé, en présence de la Présidente du Département Hermeline Malherbe, de la Présidente du GESA, Marie-Pierre Sadourny et du Directeur académique des services de l'Éducation nationale, Frédéric Fulgence, de Céline Saldou, Principale du collège et de Carmen Esclopé, Présidente de l'Union des DDEN.



Aux côtés de la Présidente du Département, Hermeline Malherbe, de Toussainte Calabrèse, Maire de Caudiès-de-Fenouillèdes, de Marie-Pierre Sadourny, Présidente du GESA, Carmen Esclopé, Présidente de l'union des DDEN, Charles Chivilo, Conseiller départemental ainsi que Frédéric Fulgence, DASEN des Pyrénées-Orientales, un arbre de la Laïcité a été planté à Caudiès avec les élèves et Elsa Maier, la Directrice de l'école Jean-Joseph Morer.

Le Département soutient les secteurs d'activité pénalisés par les crises sociales et économiques

L'Assemblée départementale, réunie en séance plénière le 14 décembre dernier, a adopté une motion de soutien aux secteurs d'activité pénalisés par la crise en demandant une aide exceptionnelle de l'État avec des mesures spécifiques pour le territoire, notamment en direction des travailleurs saisonniers privés d'emploi.

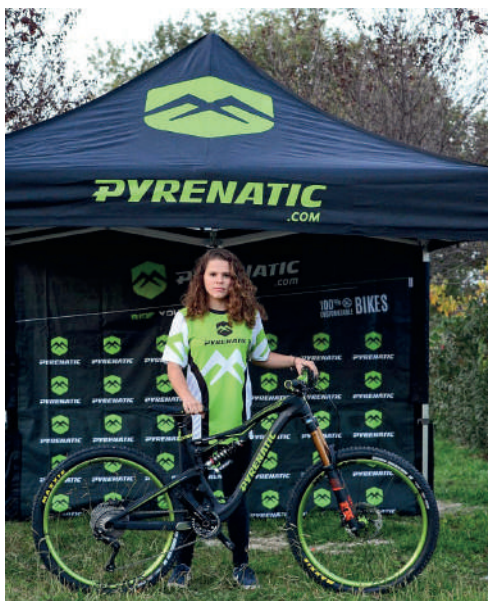
« *L'exploitation des stations de montagne représente une part importante de l'activité économique de notre territoire. L'offre attractive de tourisme et de loisirs, de production locale et le développement d'aménagements innovants dans les communes-stations du Capcir et de Cerdagne, sont une garantie pour développer l'emploi et maintenir les services publics. Les élu·es de l'Assemblée départementale sont par ailleurs profondément préoccupés par les difficultés rencontrées par les acteurs de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, du patrimoine et du monde sportif de l'ensemble de notre département. Les décisions du Gouvernement, prises dans l'urgence et en l'absence de concertation, mettent les professionnels dans une situation de tension extrême.* » Retrouvez l'intégralité de la motion sur [leDépartement66.fr](https://ledepartement66.fr)



Une campagne de communication de soutien aux activités de loisirs et de tourisme d'hiver a été lancée la veille des vacances scolaires, en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique et Les Neiges Catalanes.

Hommage à nos champions...

Ils ont été champions de France, d'Europe ou du monde en 2019-2020 dans leurs disciplines respectives. Des champions soutenus par le Département. Cap sur 2021 !



Nastasia Gimenez - VTT

Un mental à toute épreuve et des projets à la pelle. Du haut de ses 19 printemps, Nastasia Gimenez, résidente de Montesquieu et pensionnaire du Mountain Bike Club des Angles, n'a peur de rien. Un esprit à tout rompre qui lui a permis de décrocher le titre de championne de France junior de VTT descente en 2019, soit quelques mois après son titre européen remporté au Portugal. Désormais engagée dans des compétitions « Élite », Nastasia rayonne aussi côté études. En effet, après avoir décroché un Bac S mention TB et 19,57 de moyenne, la Catalane poursuit sa route à l'INSA de Lyon !



Loïc Deschaux - Wakeboard

La valeur n'attend pas le nombre des années. Et le palmarès du jeune Loïc Deschaux, 15 ans, en atteste. Licencié au club de Wakeboard du Barcarès, « Barca Wake Family », il s'est offert en mai dernier le titre européen chez les moins de 15 ans. Mais il y a mieux encore ! Après avoir écarté de nombreux opposants lors de différentes compétitions internationales, ce surdoué de la glisse, a remporté en 2019 au Mexique, une étape du circuit international de wakeboard câble en format « traditionnel », chez les pros. Rien que ça...



Damien Fabrégas
Boxe française - Savate

Il cogne fort Damien Fabregas et avec une précision chirurgicale ! Roi du K.O., le jeune Cérétan de 23 ans, a remporté les derniers mondiaux disputés à Perpignan face à un puncher serbe et dès le premier round ! À ce jour, Damien Fabregas, 23 ans, affiche 47 combats pour 43 victoires. Une prouesse XXL pour le licencié du club Millas Boxe. À l'aise aussi bien avec les pieds qu'avec les poings, il collectionne par ailleurs d'autres médailles prestigieuses : les Europe et les France, toujours en 2019. Impressionnant.



Cécile Hernandez - Snowboard

Rien n'arrête Cécile Hernandez ! À 48 ans, la triple médaillée de bronze et d'argent des Jeux paralympiques de Sotchi et Pyeongchang, se fixe un incroyable objectif : remporter (enfin) l'or en 2022 aux J.O. de Pékin après avoir agrippé le titre mondial cette année ! Un dernier défi grandeur nature pour la Catalane, nommée Chevalier de la Légion d'honneur en janvier 2019.

Bravo aussi à nos Champions de France, pour une saison pas comme les autres !

Champions de France : Élodie Bouchlaka (Boxe), Éric Bizery (Boccia handisport), Lucas Loubat (Karaté), Anthony Baroudi (Lutte), Solène Gallego (natation-50 mètres brasse), Thomas Bonnet (Pentathlon), Valentin Morlot (tir à l'arc), Théo Balsa (ski nautique U19) ainsi que l'équipe féminine toutes catégories du club Canet 66 natation. Vainqueurs de la Coupe de France : Anouk Romani, Nathalie Izard, Kevin François (Karaté).

Les médiathèques, des tiers lieux culturels et citoyens

Le Département vient de voter un nouveau Plan départemental de la lecture publique et des médiathèques. Objectif : aider les communes et les intercommunalités à équiper ces équipements culturels qui deviennent des « tiers lieux », lieux de vie, d'échanges, de création et de formation.

Permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture, tel est le souhait poursuivi par le Département depuis déjà de nombreuses années. Le premier Plan de lecture publique dans les P.-O. date de 1999 avec l'objectif d'améliorer le niveau de service des médiathèques et de mailler le territoire. Nous sommes passés de 23 emplois en 2000 à 146 emplois en 2019. Le Département a modernisé ce Plan à plusieurs reprises. Aujourd'hui, il s'agit de franchir une nouvelle étape en développant la qualité des équipements et de nouveaux services à la population dans les 156 médiathèques du département. Notre ambition est

bien que les médiathèques deviennent des « tiers-lieux », des lieux de vie, de socialisation, d'éducation, de culture, d'accès au numérique et à la création artistique. Afin de valoriser leur rôle social et de lutter contre la fracture numérique, le nouveau Plan de lecture publique et de réorganisation des médiathèques prévoit donc de renforcer les moyens techniques et financiers des communes et intercommunalités comme la construction de nouveaux locaux, l'achat d'équipements mobiliers, d'instruments de musique, de tablettes ou encore du matériel de sonorisation... « La Médiathèque départementale est le



chef d'orchestre de ce nouveau programme qui est très important, car il vient renforcer le rôle d'expertise et d'ingénierie de notre Médiathèque départementale Claude Simon auprès des communes et des intercommunalités », explique Charles Chivilo, Conseiller départemental en charge de la Culture.

À Passa, à Sainte-Marie-la-Mer ou ailleurs... des projets structurants et créatifs sont en cours comme l'intégration d'une artothèque par exemple ou l'offre d'animations sur le thème de l'environnement avec la création d'un pôle scientifique.

**À votre service, à votre écoute**

Familles, seniors, acteurs associatifs, personnes handicapées... le Département vous informe au quotidien.

Maison des sports
Rue René Duguay Trouin
Perpignan
Tél. 04 68 52 98 30

Espace Info énergie
Ancien Hôpital militaire
32, rue du Maréchal Foch
Perpignan.
Tél. 04 68 85 82 18
eie.66@cd66.fr

Maison départementale des personnes handicapées MDPH
Site Christian Bourquin
30, rue Pierre Bretonneau
Perpignan
Tél. 04 68 39 99 00
accueil.mdp@cd66.fr
Ouvert le lundi matin, de 8 h 30 à 12 h et du mardi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Personnes âgées
CLIC de Perpignan
32, rue Maréchal Foch à Perpignan
Tél. 04 68 86 69 07
clicperpignan@cd66.fr
CLIC de la Vallée du Tech
Tél. 04 68 87 57 30
clicttech@cd66.fr

Direction de la vie associative et des relations avec les organismes associés
Tél. 04 68 85 89 92
Permanence téléphonique : les lundis, mardis et jeudis après-midi de 14 h à 16 h 30 et les mercredis et vendredis matin de 9 h à 11 h 30.
pass66@cd66.fr
www.pass66.fr

Archives départementales
74, avenue Paul Alduy - Perpignan
Réouverture de la salle de lecture le 11 janvier

Horaires : lundi, mercredi, vendredi, de 8 h 30 à 17 h.
Inscription obligatoire 48 h à l'avance au 04 68 85 84 00 ou archives@cd66.fr

Bibliothèque archéologique
74, avenue Paul Alduy Perpignan
Horaires : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Routes
Gestion du trafic, numéro d'alerte (permanence téléphonique) - Routes départementales : 04 68 38 12 05 pour la RN 116 : 05 61 02 49 90

Médiathèque départementale des P.-O. Claude Simon
5, avenue de la Côte Vermeille à Thuir
Tél. 04 68 53 44 82
bdp66@cd66.fr



J'aime MA MONTAGNE je la Soutiens !

Toutes les activités sur destination-neigescatalanes.com

**La Maison sociale de proximité proche de chez vous**

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

**À visiter, à découvrir**

Les sites historiques du Département

Palais des rois de Majorque
Rue des Archers - Perpignan
guides.prm@cd66.fr
Fermé au public jusqu'au 22 janvier inclus, sous réserve des annonces gouvernementales.

Prieuré de Serrabona
Boule d'Amont
utilisateursserrabonne@cd66.fr
Fermé au public jusqu'au 22 janvier

inclus, sous réserve des annonces gouvernementales.

Château royal de Collioure
Quai de l'Amirauté - Collioure
chateaudecollioure@cd66.fr
Fermé au public jusqu'au 22 janvier inclus, sous réserve des annonces gouvernementales.

Chapelle Notre-Dame-des-Anges
32, rue du Maréchal Foch
Perpignan

samanta.villegas@cd66.fr
Réouverture prévue le 12 janvier, sous réserve des annonces gouvernementales.

Maison de la Catalanité
Place Joseph Sébastien Pons
Perpignan
samanta.villegas@cd66.fr
Fermé au public jusqu'au 22 janvier inclus.

MSP DE LA VALLÉE DE L'AGLY
74, rue Émile Zola - Rivesaltes
Tél. 04 68 64 26 29

Antenne à Saint-Laurent-de-la-Salanque
11, av. Joffre / Tél. 04 68 28 68 68

MSP DE PERPIGNAN
MSP Perpignan Nord
164, av. Maréchal Joffre
Perpignan / Tél. 04 68 08 38 00
mspnord@cd66.fr

MSP Perpignan Sud
Ancien Hôpital militaire
32, av. du Maréchal Foch
Perpignan / Tél. 04 68 86 69 00

Antenne de Saint-Martin
18, allée de Bacchus - immeuble Le Montserrat
Tél. 04 68 68 48 30
mspsud@cd66.fr

MSP DE LA VALLÉE DE LA TÊT
MSP Cerdagne-Capcir
28, avenue d'Espagne
Font-Romeu
Tél. 04 68 30 19 58

MSP Conflent
32, av. Pasteur - Prades
Tél. 04 68 96 68 00

MSP Aspres-Ribéral
19, av. Amiral Nabona - Thuir
Tél. 04 68 53 69 55

MSP DE LA VALLÉE DU TECH
MSP Vallespir
25, av. François Mitterrand
Céret
Tél. 04 68 87 50 80

MSP Côte Vermeille
2, bd Édouard Herriot
Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 35 10

RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES DES ANTENNES SUR  **leDépartement66.fr**

Votre info logement avec l'ADIL

Janvier 2021 : le nouveau mode de calcul des allocations personnelles au logement

À partir du 1^{er} janvier 2021, le montant des aides personnelles au logement sera calculé sur les ressources des 12 derniers mois, alors qu'il était, jusqu'à présent, basé sur des ressources perçues deux ans auparavant (N-2). Le mode de calcul, les critères d'éligibilité et les barèmes ne changent pas, et le versement de l'aide reste mensuel et à date fixe. Ce qui change : la Caf récupère automatiquement les ressources des allocataires pour calculer le montant des aides personnelles au logement. Ce montant sera ensuite actualisé tous les 3 mois. Attention : les allocataires sont invités à mettre à jour leur dossier et déclarer certains types de revenus tels que les pensions alimentaires versées ou perçues, les frais exposés dans le cadre de l'exercice de leur activité professionnelle ou d'une tutelle, le chiffre d'affaires pour les indépendants. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter l'ADIL 66 afin d'obtenir une consultation juridique personnalisée. Présidée par Toussainte CALABRESE, l'ADIL 66 se situe 2 rue Pierre Dupont 66000 Perpignan. Tél : 04 68 52 00 00 / Mail : contact@adil66.org / Site internet : www.adil66.org

Les sites naturels du Département

Site du lac de la Raho
Le site est ouvert dans sa totalité sauf la place à feux (base nautique). Toilettes et parkings ouverts.

Site classé de l'Anse de Paulilles
Le site est ouvert tous les jours, de 9 h à 17 h. La Maison de site et l'Atelier des barques sont fermés jusqu'au 6 janvier.

Site classé du lac des Bouillouses
Le site est ouvert, mais la route d'accès (RD 60) est fermée à partir du Pla des Aveillans. Les locaux sont fermés chaque année en cette période (le Point info est ouvert de mai à octobre).

Les 4 autres sites naturels
(Réserve marine de Cerbère-Banyuls, Réserve de Nyer, Lac de l'Agly et Site des Dosses) sont ouverts. La Maison de la réserve de Nyer est fermée.

**119** **ENFANCE EN DANGER**

3919 **VIOLENCES CONJUGALES**

112 **APPELS D'URGENCE**

COVID-19 - N° d'alerte de l'ARS **0 800 301 301**

Tribune libre

*Ces textes sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs. L'Assemblée départementale est représentée par 34 membres. Elle est composée de 3 groupes : **Groupe PS et apparentés** : D. Beffara, T. Calabrese, C. Chivilo, M. Garcia-Vidal, R. Garrabé, H. Malherbe, M. Moly, S. Neuville, R. Olive (Président du groupe), R. Olive, M. Parra-Joly, A. Reynal, M. Rolland, J. Roque, M.-P. Sadourny / **Groupe PCF** : L. Beuze, F. Fiter (Présidente du groupe), N. Garcia, R. Lacapère, E. Pugnet / **Groupe Union républicaine de la droite et du centre 66** : J. Anglade, A. Barrere, P. Bataille, A. Brunet, J.-L. Chambon, T. Del Poso, H. Josende, N. Pique, R. Puly-Belli, J. Sol (Président du groupe), R. Vila*

Groupe Socialiste et Apparentés

Face à la crise majeure que traverse notre pays et qui fait basculer nombre de nos concitoyen·nes dans la pauvreté, notre groupe défend la généralisation du revenu de base, allocation universelle, versée sans conditions de ressources, cumulable avec d'autres revenus. Notre groupe rejoint ainsi l'appel de 24 autres départements qui font cette demande auprès du gouvernement. Face à une crise économique et sociale qui va durer et qui marquera profondément notre pays, notre devoir est de proposer de nouvelles solutions garantes du pacte républicain et porteuses d'un nouveau modèle de solidarité. Beaucoup de jeunes, notamment les moins de 25 ans, souffrent déjà beaucoup de la situation à cause d'études difficiles à mener au vu des conditions sanitaires, de stages difficiles à trouver, d'une précarité grandissante. Les jeunes non insérés représentent 31 % de la population des Pyrénées-Orientales, c'est dire l'importance de trouver une solution pour ces jeunes qui ne touchent pas les minima sociaux. Le revenu de base est une réponse concrète à notre devoir de fraternité et d'égalité permettant ainsi à tout un chacun de sécuriser son projet de vie, de reprendre pied, de s'occuper par exemple d'un proche malade, de trouver un emploi, de changer de parcours professionnel. Cette mesure est à même d'absorber une partie de la vague de pauvreté que nous connaissons, et d'offrir à toutes ces personnes une chance de rebondir, de reconstruire leur projet de vie. E-mail : ps.apprentes@cd66.fr

Groupe PCF

Pour combattre les contraintes budgétaires imposées par l'État qui portent atteinte à nos politiques publiques, nous proposons de porter plainte contre l'État pour qu'il compense à 100% les dépenses de RSA. Nous voulons également mettre à contribution les banques du territoire afin de libérer les TPE et PME de l'état du capital. Nous proposons des projets structurants tels que la création de centres de santé et la promotion d'un RER Catalan. Facebook : Elu.e.s communistes du Département 66

Groupe Union Républicaine de la Droite et du Centre 66

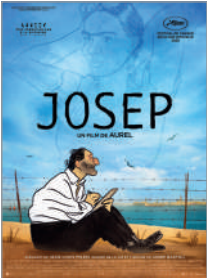
B.P 2021 du Département : un modèle de démagogie sur fond de promesses d'investissements inatteignables !

Un doux parfum d'élections plane au-dessus de l'adoption ce lundi 14 décembre, par l'Assemblée départementale, du budget prévisionnel 2021 de notre Institution. Jamais la majorité socialiste sortante du Conseil départemental n'avait promis de faire autant d'investissements que pour cette cruciale année « électorale » qui s'ouvre devant nous ! Nous n'allons certainement pas nous en plaindre, loin de là, tellement nous désespérons d'appeler en vain chaque année le Département à booster ses investissements pour soutenir et dynamiser le développement de notre Économie locale. Sauf que, à faire trop de promesses, le risque est de beaucoup décevoir, tant le budget 2021 du Département est construit sur des hypothèses de recettes incertaines, de recours déraisonnable à l'emprunt et des dépenses sociales manifestement sous-estimées. Au bénéfice du doute cependant, nous avons donc décidé - en dépit de débats tenus dans une ambiance délétère entretenue par la majorité - de ne pas entraver ce mirifique budget en ne le rejetant point ; mais en nous abstenant de le voter !

EXPOSITIONS



**DU 25 JANVIER
AU 19 FÉVRIER**
Art Pertot
Maison de la
Catalanité
Perpignan



**JUSQU'AU
28 FÉVRIER**
« Josep l'expo »
Exposition
historique sur
le thème de la
Retirada
**Château royal
de Collioure**



**JUSQU'AU
5 NOVEMBRE 2021**
**Le retable baroque
du Mas Girvès de Llo**
Chapelle Notre-
Dame des Anges
Perpignan



LES MARCHÉS
AUX TRUFFES

10 JANVIER à Montner, 11 h
16 JANVIER à Thuir, 11 h
24 JANVIER
à Saint-Paul-de-Fenouillet,
11 h
30 JANVIER
à Argelès-sur-Mer, 11 h
14 ET 21 FÉVRIER à Calce, 11 h

FÊTE DE
LA TRUFFE

LE 7 FÉVRIER
à Amélie-les-Bains, 11 h



RECETTE

Les rousquilles

Ingrédients pour 20 rousquilles environ :

- 250 g de farine
 - 125 g de beurre
 - 80 g de sucre
 - 80 g de miel
 - 5 cl de lait
 - 1 sachet de levure chimique
 - 3 citrons non traités après récolte
 - 1 œuf
 - 1 pincée de sel
- Pour le glaçage :
- 1 blanc d'œuf
 - 100 g de sucre glace

Cuire l'œuf 10 minutes à l'eau bouillante, le refroidir, l'écaler puis le râper finement. Râper les citrons pour en prélever les zestes. Dans un saladier, réunir la farine, le sucre, le sel, le miel, et la levure. Ajouter le beurre coupé en parcelles puis le malaxer du bout des doigts. Ajouter l'œuf dur râpé, les zestes de citron puis le lait, et mélanger le tout jusqu'à la formation d'une boule ayant la consistance d'une pâte brisée. Emballer dans du papier film et la laisser reposer au frais pendant 45 minutes. À l'aide d'un rouleau à pâtisserie, étaler la pâte sur une hauteur de 1 cm, détailler des ronds à l'aide d'un verre, percer un trou central (ou non) à l'aide d'un vide-pomme (ou d'un bouchon de bouteille d'eau préalablement nettoyé), puis les disposer sur une plaque de four. Préchauffer le four et les cuire 8 à 10 minutes à 180 °C. Elles doivent être blondes et à peine dorées. Les sortir et les laisser refroidir. Réaliser le glaçage en mélangeant le blanc d'œuf et le sucre glace. Tremper les rousquilles dedans, puis les laisser sécher 10 minutes sur une grille. Bonne dégustation !

CATALÀ

- CAT -

El Miguel Caldentey somia de tornar a prendre la mar

La goleta catalana catalogada Monument Històric és en curs de restauració al port de Portvendres, gràcies a l'ajuda del Departament. Una obra única!



- FR -

Le Miguel Caldentey rêve de reprendre la mer

La goélette catalane classée monument historique est en cours de restauration sur le port de Port-Vendres, grâce à l'aide du Département. Un chantier unique !

El Miguel Caldentey surt a la llum el 1916 a Palma, entre les mans d'un mestre d'aixa català. El « germà petit » de la Santa Eulàlia, l'emblema del museu marítim de Barcelona, va navegar durant més de 50 anys pel Mediterrani, transportant cereals, fusta, cítrics... Feta malbé per les tempestes, després es va descuidar la goleta molts anys al fons d'un port, abans que el municipi de Portvendres* la torni a comprar el 2007. Llavors, comença una gran aventura humana i col·lectiva per a restaurar-la, que reuneix el municipi d'Argelers*, el Departament, la Regió, l'Estat, associacions locals... Després d'una primera estada prop de Narbona per a restaurar el seu buc, es va repatriar el Miguel Caldentey el passat 30 de maig al port de Portvendres, en una secció especialment

preparada pel Departament (propietari del lloc portuari). S'ha obert una nova obra, durant la qual el Taller de les barques del Departament ha passat uns mesos a reconstruir el sostre. Pròxima etapa: realitzar l'ordenació interior, l'equipament del pont i l'or-meig. Aqueixes restauracions, per les quals el Departament i els seus partners desitjarien establir una obra d'intersció, haurien de durar almenys tres anys. Gràcies a la mobilització de tots aqueixos actors, el Miguel Caldentey iniciarà una nova vida: tornarà a navegar per les aigües mediterrànies com a « vaixell ambaixador » per a valorar les destreses i els productes catalans.

* Comunes membres del Sindicat intercomunal a vocació única que gestiona la goleta.

Le Miguel Caldentey a vu le jour en 1916 à Palma de Majorque, entre les mains d'un maître charpentier catalan. Le « petit frère » de la Santa Eulàlia, l'emblème du musée maritime de Barcelone, a navigué pendant plus de cinquante ans à travers la Méditerranée, transportant des céréales, du bois, des agrumes... Abîmée par les tempêtes, la goélette a ensuite été oubliée de longues années au fond d'un port, avant d'être rachetée en 2007 par la commune de Port-Vendres*. Une grande aventure humaine et collective pour la restaurer commence alors, réunissant la commune d'Argelès-sur-Mer*, le Département, la Région, l'État, des associations locales... Après un premier séjour près de Narbonne pour restaurer sa coque, le Miguel Caldentey a été rapatrié le 30 mai dernier dans le port de

Port-Vendres, sur une section apprêtée spécialement par le Département (propriétaire du site portuaire). Un nouveau chantier s'est ouvert, pendant lequel l'Atelier des barques du Département a passé plusieurs mois à reconstruire le roof (toit). Prochaine étape : réaliser l'aménagement intérieur, l'équipement du pont et le gréement. Ces restaurations, pour lesquelles le Département et ses partenaires souhaiteraient mettre en place un chantier d'insertion, devraient durer au moins trois ans. Grâce à la mobilisation de tous ces acteurs, le Miguel Caldentey démarrera une nouvelle vie : il repartira sur les eaux méditerranéennes en tant que « bateau-ambassadeur » pour valoriser les savoir-faire et les produits catalans.

* Commune membre du Syndicat intercommunal à vocation unique qui gère la goélette.



Le journal d'informations du Département des Pyrénées-Orientales
Mensuel - Janvier 2021 - Dépôt légal : octobre 1999 - ISSN : 2678-8993
Directrice de la publication : Hermeline Malherbe / Directeur de la rédaction : Claude Faber, Directeur de la Communication / Rédactrice en chef : Marianne Prats / Rédaction : Alain Bonneriez, Valérie Ferrer, Céline Mounié, Marianne Prats / Contact, Renseignements : Magali Coronas / Direction Artistique et exécution graphique : Hybride Conseil / Photographes : B. Frankel, M. Castillo, M. Jauzac, ©DR / Impression : Imprimerie Fabregue / 236 700 exemplaires / Distribution : La Poste - Mediapost
Dans le cadre d'une démarche éco-responsable, Mon Département est imprimé sur du papier 100% recyclé et issu de forêts gérées durablement.

La rédaction à votre service
Pour toute remarque concernant votre journal, pour tout problème de distribution, n'hésitez pas à nous contacter :
04 68 85 80 21



IMPRIM'VERT®

